

# La réouverture de la piscine reportée

En travaux depuis maintenant un an, la vieille piscine communale de Grâce-Hollogne devait (enfin) rouvrir ses portes à la fin du mois de mars, pour le plus grand bonheur des habitants et des clubs sportifs. Mais ce ne sera pas le cas.

**O**n apprend en effet que sa réouverture sera impossible. La raison ? Aucune entreprise ne s'est manifestée pour réaliser la deuxième phase des travaux : « Nous avons réalisé la première phase qui concernait le revêtement, le liner. Nous avons ensuite lancé l'appel d'offres pour réaliser la deuxième phase des travaux, le gros morceau. Cela englobe notamment le remplacement de la machinerie, des vannes, des tuyauteries, des résistants au feu etc. Et c'est un peu effrayant, mais aucune entreprise n'a répondu à cet appel d'offres. Du coup, nous n'avons pas encore pu commencer la deuxième phase », explique Salvatore Falcone, échevin en charge du Patrimoine.

## L'appel d'offres relancé

Du coup, l'appel d'offres pour réaliser la deuxième phase a été



La piscine est en travaux depuis un an. © TVA

relancé. Et, bonne nouvelle, la commune semble enfin avoir trouvé un candidat pour lancer les travaux : « On laisse 15 jours pour remettre une offre de prix. On espère que ça va se faire avec l'entreprise en question. Normalement, et au vu des contacts que nous avons eus, ça devrait être positif. Nous devrions en savoir davantage dans la deuxième quinzaine du mois de février. À partir de là, nous mettrons un timing et une planification des travaux sur la table. Cette deuxième phase représente une étape importante



« Aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offres pour réaliser la deuxième phase des travaux »

SALVATORE FALCONE

puisqu'elle consiste notamment à la mise en conformité du bâtiment et des équipements, au remplacement des canalisations vers les bouches de refoulement d'aspiration d'eau, à la réhabilitation des équipements de vestiaires et encore d'autres aménagements majeurs. Ce n'est pas rien ».

## Pas de nouvelle date

En 2023, une troisième phase devrait commencer et consistera en l'amélioration technique et esthétique de la structure. Au total, les travaux sont estimés à

pas moins d'1,25 million d'euros : « Une fois les travaux terminés, nous devrions être tranquilles pour 10-15 ans. Ensuite, nous devrions réfléchir à la possibilité de construire une nouvelle piscine, car la nôtre date de 1947. Nous pourrions la réaliser avec les communes de Saint-Nicolas et Flémalle, dont de nombreux habitants fréquentent la piscine de Grâce-Hollogne ».

Pour l'heure, aucune nouvelle date de réouverture n'a été avancée par la commune. Patience donc. ■

STEFANO BARATTINI



Le grand bassin en travaux. © D.R